



Donnation entre coproprietaire

Par **catherina7**, le **25/01/2010** à **13:16**

Bonjour,

je suis coproprietaire pour moitié d une maison avec ma mère je voudrais lui faire une donation gratuite de ma part

- comment celà ce passe t il ???
- est ce ke ma mère recupère la part immediatement ou a ma mort ??
- du moment ke la donation est faite je n ai plus rien a voir au sujet de cette maison ??
- est ce ke je dois payer quelque chose a part le notaire ??

merci